

**Article 1. - OBJET.**

Les présentes conditions particulières, complétant les conditions générales de vente de Castle IT, ont pour objet de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Castle IT s'engage à fournir un service de sauvegarde au Client.

Les présentes conditions particulières prévaudront sur les conditions générales si une contradiction devait apparaître entre ces deux documents.

**Article 2. - DESCRIPTION DU SERVICE.**

Le service de sauvegarde Castle IT fonctionne grâce aux solutions Enterprise de Veeam Software.

**2.1 Description**

Le Service proposé par Castle IT permet de disposer d'un système de sauvegarde et de restauration de fichiers en ligne.

Le client souscrit à un espace de sauvegarde et à des agents (Terminal client tel que : serveur, ordinateur personnel, ...). Le client peut ensuite configurer autant de dossier à sauvegarder qu'il le souhaite, et procéder quand il le souhaite à une restauration sur son terminal, par dossier ou par fichier, à partir des données stockées chez Castle IT dans la limite de son contrat souscrit.

Le Service constitue un Service de sauvegarde et non d'archivage. Dès lors, tout fichier supprimé sur le terminal Client sera supprimé de son espace de sauvegarde à l'issue du délai paramétré lors de la configuration.

Le Service implique que le Client dispose d'un terminal compatible avec le Service et que ce même terminal dispose d'un accès à Internet (si possible Haut débit). Le Client doit installer le logiciel "agent" et son fichier de configuration sur chaque terminal qui souhaite utiliser . Le Client reconnaît avoir reçu une information suffisante sur la configuration nécessaire du terminal grâce auquel sera utilisé le Service.

Les données sauvegardées par le service sont hébergées dans le centre de donnée de Castle IT à Larçay (37).

Le service de sauvegarde de Castle IT ne couvre pas les redevances, abonnements, taxes, licences, ou autres moyens de rémunération pouvant être éventuellement demandés par les ayant droits, via l'utilisation du service par le Client, et qui restent à la charge exclusive du client.

**2.2 Garantie de bon fonctionnement**

Castle IT garantit au Client que ce dernier bénéficiera à compter de la date d'installation avec succès sur le terminal Client du logiciel "agent", d'une garantie de bon fonctionnement pendant toute la durée du présent Contrat. Ne peuvent faire l'objet de cette garantie de bon fonctionnement :

- Les dysfonctionnements et/ou mauvais fonctionnements liés à l'incompatibilité du matériel et des autres logiciels du Client ;
- Les dysfonctionnements et/ou mauvais fonctionnements du réseau Internet et/ou du fournisseur d'accès à Internet du Client et/ou liés à la nature de l'abonnement à Internet souscrit par le Client ;
- Les dysfonctionnements et/ou mauvais fonctionnements résultant des pannes du matériel et/ou des autres logiciels du Client ;
- Les dysfonctionnements et/ou mauvais fonctionnements résultant de l'installation électrique ou téléphonique du Client et/ou des fournisseurs de ces fluides ;
- Les dysfonctionnements et/ou mauvais fonctionnements liés à une modification du Service par le Client ou par un tiers ;
- Et plus généralement tout dysfonctionnement ou mauvais fonctionnement, dès lors que Castle IT n'en serait pas responsable.

Il est préconisé de toujours disposer d'une copie de ses données sur un support amovible.

**2.3 Confidentialité**

Castle IT s'engage à garder strictement confidentiels l'existence et le contenu des fichiers et des données du Client enregistrés sur ses serveurs par l'intermédiaire du Service et s'interdit de les communiquer à des tiers et ce sauf demandes émanant des Autorités Administratives ou judiciaires compétentes.

**Article 3. - OBLIGATION DE CASTLE IT.**

**3.1** Maintenir en état de fonctionnement l'infrastructure permettant de garantir le service au client.

**3.2** Assurer l'accès au service via Internet avec une garantie de disponibilité de 99,9% tous les jours de l'année. Castle IT se réserve la possibilité d'interrompre le service pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer le fonctionnement.

**3.3** Intervenir rapidement en cas d'incident non consécutif à une mauvaise utilisation du service par le Client sur demande d'intervention du Client.

**3.4** Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils conformément aux règles et usage de sa profession.

**Article 4. - RESPONSABILITÉ DE CASTLE IT.**

**4.1** Castle IT ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, ... sur les données sauvegardées par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

**4.2** Castle IT ne saurait être tenu pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.

**Article 5. - OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT.**

**5.1** Le Client déclare avoir son établissement principal en France. Si tel n'est pas le cas Castle IT procédera à la résiliation immédiate et sans préavis du service.

**5.2** Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. Le Client est seul responsable des données sauvegardées sur le service fourni par Castle IT. Le Client s'engage à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques. En conséquence, Castle IT ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

**5.3** Castle IT ne peut que mettre en garde le Client sur les conséquences juridiques qui pourraient découler d'activités illicites exploitées avec le service et dégage toute responsabilité solidaire.

**5.4** Le Client supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) accès (Identifiants, mot de passe, ...). Les identifiants et mots de passe d'accès au service sont paramétrables par le client et modifiables à tout moment par le client. Castle IT se dégage toutes responsabilités concernant le choix des identifiants et mots de passe, qu'il conviendrait, par mesure de sécurité élémentaire, de choisir avec soin.

**5.5** Afin de maintenir le niveau de sécurité du service au Client, Castle IT s'engage à annoncer au Client, par courrier électronique, la disponibilité des mises à jour des applications maintenues et/ou fournies par Castle IT, pour lesquelles un défaut de sécurité a été relevé. De même, dans le cas où Castle IT détecterait que le service du client est piraté, un courrier électronique sera envoyé au Client, indiquant une procédure à suivre afin de rétablir l'intégrité du service.

**5.6** Pour des raisons de sécurité, Castle IT se réserve la possibilité de procéder à la suspension immédiate et sans préavis du service pour lequel Castle IT aurait connaissance d'une utilisation malveillante, frauduleuse ou illicite.

**5.7** Il appartient au Client de s'acquitter de toute licence ou droit d'utilisation contracté auprès de Castle IT ou d'un tiers. A défaut, Castle IT se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service.

**5.8** Castle IT se réserve la possibilité d'exercer des contrôles sur la conformité de l'utilisation par le Client du Service à ces dispositions. Castle IT se réserve le droit de suspendre sans préavis le Service, et de procéder à la résiliation du contrat en cas de non-respect par le Client des conditions particulières et générales de Castle IT et, de manière générale, de l'ensemble des lois et règlements en vigueur, ainsi que des droits des tiers.

**5.9** Castle IT se réserve le droit de mettre en quarantaine toutes données du Client qui s'avèreraient corrompues, infectées par un virus ou tous autres programmes informatiques pouvant endommager les matériels ou logiciels. Castle IT en informera le Client par e-mail dans les plus brefs délais.

**5.10** Les données enregistrées par le Client sur les serveurs de Castle IT sont réputées n'avoir aucune valeur marchande ou commerciale, ce que le Client déclare reconnaître et accepter.

**Article 6. - DURÉE DU CONTRAT.**

Le service de sauvegarde est souscrit pour une durée indéterminée.

**Article 7. - RÉILIATION DU CONTRAT ET SUPPRESSION DES DONNÉES.**

La résiliation du contrat entraîne la suppression de l'ensemble des données rattaché.

La suppression de l'ensemble des données intervient dans un délai maximum de 24h après la suppression du Service.

Le client peut souscrire à une offre de conservation des données afin que les données puissent être restituées. Le client doit impérativement valider la conservation des données avant la suppression du Service.